

EXAMEN DES LEÇONS TIRÉES : réponse de l'Agence de la santé publique du Canada et de Santé Canada à la pandémie de grippe a (H1N1) de 2009
Réponse et plan d'action de la direction concernant les recommandations (novembre 2010) (suite)

RECOMMANDATIONS	RÉPONSE DE LA DIRECTION	PLAN D'ACTION	CALENDRIER PRÉVU	ORGANISME RESPONSABLE
<p>1. Renforcer davantage la capacité du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux de se préparer et d'intervenir en cas de pandémie de grippe</p>	<p>Approuve</p>	<p>L'Agence de la santé publique du Canada, en partenariat avec Santé Canada et en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les dirigeants des Premières nations et d'autres intervenants clés, œuvre activement au renforcement de la capacité de lutte contre une pandémie de grippe du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Voici quelques initiatives qui sont en cours de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la révision et l'examen complets du Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza dans le secteur de la santé pour intégrer les éléments suivants : des scénarios modulables et adaptables de lutte contre la pandémie de grippe, ces travaux étant éclairés par une collaboration étroite avec des chercheurs spécialisés en modélisation mathématique et des spécialistes de la santé publique; une rationalisation de la gouvernance; l'achèvement du partage de données; le règlement de problèmes liés aux collectivités des Premières nations vivant dans les réserves; • l'examen de la stratégie vaccinale en cas de pandémie, notamment l'établissement de nouveaux contrats d'approvisionnement en vaccins qui garantiront un accès rapide à un vaccin pandémique fabriqué au pays pour tous les Canadiens; • l'examen de la stratégie antivirale nationale pour garantir un accès équitable aux antiviraux à tous les Canadiens conformément aux recommandations scientifiques fondées sur des données probantes et actualisées et veiller à ce que toutes les réserves de ces médicaments soient achetées et gérées en misant sur les stratégies les plus durables et économiques possibles; • des consultations menées activement auprès de professionnels de la santé et d'autres organismes, des cliniciens, des praticiens de la santé publique, ainsi que de représentants des collectivités des Premières nations et des régions éloignées, sont en cours pour évaluer les directives qui ont été adoptées pendant la pandémie de grippe A (H1N1). 	<ul style="list-style-type: none"> • En cours - Mars 2013 • En cours - Mars 2011 • En cours en mars 2013 • Juin 2011 	<p><u>Agence de la santé publique</u> Sous-ministre adjoint, Prévention et contrôle des maladies infectieuses (RESPONSABLE) Directeur général, Direction de la politique stratégique et des affaires internationales</p> <p><u>Santé Canada</u> Sous-ministre adjoint, Régions et programmes</p> <p>Sous-ministre adjoint, Politique stratégique</p> <p>Sous-ministre adjoint, Santé des Premières nations et des Inuits</p>
<p>2. Continuer de préciser, de communiquer et d'exercer les rôles, les responsabilités et les mécanismes du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la gestion des urgences en accordant une attention spéciale à la durabilité des rôles relatifs à la capacité d'intervention et la prise de décisions.</p>	<p>Approuve</p>	<p>En réponse à un certain nombre d'études, de vérifications et d'examen récents sur les mesures d'urgence, notamment la préparation en cas de pandémie, le portefeuille de la Santé cherche à régler différents problèmes relatifs à la gestion des urgences. Nous abordons tous les éléments de la recommandation n° 2 par le biais d'activités continues du portefeuille de la Santé, avec l'Agence de la santé publique du Canada comme organisme responsable et l'appui et la collaboration de Santé Canada.</p> <p>Nous réviserons le Plan et la politique relatifs aux mesures d'urgence du portefeuille de la Santé. Parmi les problèmes précis que nous visons à régler, signalons : des éclaircissements que nous apportons aux rôles et aux responsabilités touchant la gestion des urgences; l'établissement de procédures relatives aux opérations d'urgence; l'élargissement de la capacité des ressources humaines; la formation en gestion des urgences; une méthodologie officialisée et une structure de gouvernance pour appliquer les leçons tirées. Nous avons réalisé des progrès importants sur bon nombre de ces problèmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décembre 2011 	<p><u>Agence de la santé publique</u> Sous-ministre adjoint, Affaires organisationnelles et la gestion des urgences (RESPONSABLE)</p> <p><u>Santé Canada</u> Sous-ministre adjoint, Régions et programmes</p> <p>Sous-ministre adjoint, Santé des Premières nations et des Inuits</p>

EXAMEN DES LEÇONS TIRÉES : réponse de l'Agence de la santé publique du Canada et de Santé Canada à la pandémie de grippe a (H1N1) de 2009
Réponse et plan d'action de la direction concernant les recommandations (novembre 2010) (suite)

RECOMMANDATIONS	RÉPONSE DE LA DIRECTION	PLAN D'ACTION	CALENDRIER PRÉVU	ORGANISME RESPONSABLE
<p>3. Améliorer la capacité du portefeuille de la Santé à communiquer des résultats scientifiques à différents auditoires</p>	<p>Approuve</p>	<p>Raffiner des approches visant à traduire les connaissances scientifiques en renseignements utiles à la planification, à la prise de décisions et aux communications</p> <ul style="list-style-type: none"> Le portefeuille de la Santé examinera ses pratiques actuelles d'application du scientifique dans le but d'étudier la faisabilité d'adopter une approche précise en matière de communications scientifiques pour veiller à ce que les données scientifiques se traduisent par des renseignements utiles à la planification, à la prise de décisions et aux communications. <p>Utiliser la formulation et les formats appropriés pour les documents d'orientation</p> <ul style="list-style-type: none"> On procédera à l'évaluation des documents d'orientation rédigés pendant la pandémie de grippe A (H1N1) afin d'établir des pratiques exemplaires concernant la préparation et la diffusion de directives au cours d'événements de santé publique d'importance. Dans ces pratiques exemplaires, on trouvera des directives sur l'utilisation d'une formulation et d'un ton clairs et adaptés aux auditoires cibles. <p>Examiner les stratégies à adopter pour la communication des incertitudes, des risques et des changements relatifs aux connaissances scientifiques afin de gagner la confiance du public</p> <ul style="list-style-type: none"> Une stratégie sera conçue pour rationaliser et favoriser la collaboration avec les partenaires, dont les provinces et les territoires, les organismes non gouvernementaux et les organisations autochtones nationales afin de pouvoir communiquer les incertitudes, les risques et les changements relatifs aux connaissances scientifiques à différents auditoires. Les canaux de communication existants seront mis à profit. On procédera à l'examen de la capacité du portefeuille de la Santé d'opérationnaliser les pratiques de communication des risques afin d'en évaluer l'application et l'efficacité dans la communication des risques et des incertitudes au cours d'événements de santé publique importants. <p>Communiquer efficacement les processus et les mécanismes réglementaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Santé Canada continuera de mettre au point des produits d'information pour mieux faire connaître aux Canadiens et aux intervenants son rôle d'organisme de réglementation, notamment les exigences réglementaires sur l'autorisation de mise en marché des vaccins, le processus de production et d'examen des vaccins. 	<ul style="list-style-type: none"> Mars 2011 Mars 2012 Mars 2012 Septembre 2011 Septembre 2011 	<p><u>Agence de la santé publique</u> Sous-ministre adjoint principal, Secteur des programmes (RESPONSABLE)</p> <p><u>Santé Canada</u> Sous-ministre adjoint, Affaires publiques, consultation et communications</p> <p>Sous-ministre adjoint, Politique stratégique</p> <p>Sous-ministre adjoint, Produits de santé et aliments</p>